

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 / DEG / Droit Pénal et Sciences criminelles				Code Diplôme : ABMDPE1		Date approbation Compagnie : 02/07/2024													
Parcours-type : Droit Pénal et Sciences criminelles				Code VET : 106		Date approbation/Présentation CFVU : 19/09/2024													
Parcours pédagogique (le cas échéant) :				Code Etape : ABM1DI		N° de version dans l'accréditation : 2													
Responsable de la Formation : Mme Anne-Gaëlle ROBERT				Code VET : 211		Formation Initiale/Formation Continue													
Responsable de l'Année : Mme Anne-Gaëlle ROBERT				Présentiel															
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38200	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Appogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP
								Contrôle Continu (CC)	Coef (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef (2) ou %	Contrôle Continu (SC)	Coef (1) ou %	Examen terminal (SC)	Coef (2) ou %				
SEMESTRE 1																			
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 1 - Matières pénales fondamentales				0	12	12											
		Droit pénal spécial des personnes	M1/IPR/PP	ABX738CP			7		7	Ecrit et/ou Oral	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5
		Droit de la sanction pénale	M1/DT PRIVE/DPF	ABX711CN			5				E/O	100%			E/O	100%	24		
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 2 - Matières pénales complémentaires				0	12	11											
		Histoire des libertés - sécurité, répression et libertés individuelles	M1/DT DES LIBERTES/DH/DH	ABX729CN			4		4		E/O	100%			E/O	100%	18		
		Droit international pénal	M1/INT/INT	ABX712CN			4		4		E/O	100%			E/O	100%	24		
		Pratique pénale	M1/PP/PI	ABX755CN			3		3	Ecrit et/ou Oral	100%		non		E/O	100%		13,5	
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 3 - Matières juridiques complémentaires				0	6	6											
		Droit international privé	M1/IPR/PP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT	ABX701CN			3		3		E/O	100%			E/O	100%	32		
		Droit des contrats civils et commerciaux	M1/PP/PI M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/ROP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PP/PI	ABX736CN			3		3		E/O	100%			E/O	100%	32		
		Bonification				B	2												
		Langues					2												
		Sport					2												
		ETC du SET					2												
		Bonification 2				B	1												
		Engagement étudiant					1												
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						162,00	27,00	0,00	0,00			
SEMESTRE 2																			
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 1 - Matières pénales fondamentales				0	12	11											
		Droit pénal spécial des biens et des affaires	M1/IPR/PP M1/PI/PI	ABX845CP			7		7	Ecrit et/ou Oral	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5
		Droit pénal des mineurs	M1/DT PRIVE/DPF M1/DT DES LIBERTES/DH/DH	ABX812CN			4		4		E/O	100%			E/O	100%	18		
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 2 - Matières pénales complémentaires				0	9	9											
		Criminologie		ABX811CN			4		4		E/O	100%			E/O	100%	24		
		Droit pénal de l'environnement	M1/DT DES LIBERTES/DH/DH DU ENVIRONNEMENT	ABX862CN			2		2		E/O	100%			E/O	100%	12		
		Pratique pénale				3		3	Ecrit et/ou Oral	100%		non		E/O	100%		13,5		
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 3 - Matières juridiques complémentaires				0	9	11											
		Droit de la CEDH	M1/IPR/PP M1/DT PRIVE/DPF M1/EUR/CE M1/DT INTERNATIONAL/CJN M1/DT INTERNATIONAL/SCD M1/DT DES LIBERTES/DH/DH	ABX802CN			3		3		E/O	100%			E/O	100%	24		
		Droit des sûretés	M1/IPR/PP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/ROP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PP/PI	ABX841CN			3		3		E/O	100%			E/O	100%	32		
		Droit processuel	M1/IPR/PP M1/DT PRIVE/DPF	ABX858CN			3		3		E/O	100%			E/O	100%	24		
		Anglais juridique				2		2	Ecrit et/ou Oral	100%		non		E/O	100%		27		
Appui à la transformation en	BC04	Unité 4 - Professionnalisation				F													
		Professionnalisation																18	
		Bonification				B	2												
		Langues					2												
		Sport					2												
		ETC du SET					2												
		Bonification 2				B	1												
		Engagement étudiant					1												
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						184,00	54,00	0,00	0,00			

Commentaire :
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DEG / Droit pénal et sciences criminelles

Parcours-type : Droit pénal et sciences criminelles

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : Mme Anne-Gaëlle ROBERT

Responsable de l'Année : Mme Anne-Gaëlle ROBERT

Code Diplôme :	ABMDPE1	Date approbation Composante :	02/07/2024
Code VDI :	136	Date approbation/présentation CFVU :	19/09/2024
Code Etape :	ABMZEI	N° de version dans l'accréditation :	2
Code VET :	211	Formation Initiale/Formation Continue	Présentiel

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38200 N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES						NOMBRE D'HEURES			
								1ère session			Session de seconde chance			CM	TD	CM/TD	TP
								Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %				
SEMESTRE 3																	
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Droit pénal approfondi			O	15	4										
		Droit pénal général					4			Ecrit	100%			E	100%	24	
		Droit pénal spécial - personnes et biens													36		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Droit pénal international			O	9	3										
		Droit pénal européen et international					3			O	100%			O	100%	12	
		Droit pénal international appliqué - concours de plaidoirie Claude Lombois													12		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 3 - Droit pénal comparé			O	6	2										
		Droit pénal comparé - le système anglo-saxon					2	E/O	100%			oui	100%			12	
		Anglais juridique - regards sur le système américain													12		
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 4 - Professionnalisation et recherche			O												
		Maîtrise de la présentation orale														4	
		Méthodologie de la recherche														2	
		Présentation du dossier de pratique pénale														2	
		Présentation des thèmes de recherche en criminologie													2		
		Bonification 1			B		2										
		Langues					2										
		Sport					2										
		ETC du SET					2										
		Bonification 2			B		1										
		Engagement étudiant					1										
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						118,00	0,00	0,00	0,00	

SEMESTRE 4																	
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Procédure pénale approfondie			O	15	4										
		Droit du procès pénal					4			Ecrit	100%			E	100%	24	
		Droit pénal appliqué - études de dossier													22		
		Droit de la preuve pénale													12		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Droit de la peine			O	6	3										
		Droit approfondi de l'exécution des peines					3			O	100%			O	100%	24	
		Histoire de la peine et de la pensée pénale													12		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 3 - Sciences criminelles appliquées			O	3	2										
		Criminologie appliquée					2	E/O	100%			oui	100%			10	
		Police scientifique et médecine légale													12		
Usages avancés et spécialisés des outils numériques	BC01	Unité 4 - professionnalisation et recherche			O	6	8										
		Grand Oral - Procédure pénale, Droit pénal général, droit pénal spécial					5			O	100			oui	100%		
		Stage							Assiduité								
		1 au choix					3										
		Mémoire							E et O	100%			oui	100%		6	
		Rapport							E et O	100%			oui	100%		6*	
		Clinique juridique						E et O	100%			oui	100%		6*		
		Participation à un atelier de jurisprudence						E et O	100%			oui	100%				
		Bonification 1			B		2										
		Langues					2										
		Sport					2										
		ETC du SET					2										
		Bonification 2			B		1										
		Engagement étudiant					1										
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						122,00	0,00	0,00	0,00	

Commentaire :

La note des unités 4 "professionnalisation et recherche" correspond à la note obtenue à l'occasion de la soutenance de mémoire ou de rapport ou de la participation à la clinique ou aux ateliers de jurisprudence. La validation de cette note est conditionnée par la réalisation effective du stage obligatoire exigé par le RDE.

L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.

Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).

Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.